

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Le centre-ville en plein travaux

Alors que le projet de cœur de Ville continue de provoquer des crispations (lire ci-dessous), d'importants travaux viennent de débiter dans le centre-ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. L'objectif affiché étant de réduire le risque d'inondation.

Afin de pouvoir continuer son programme immobilier (80 logements dont 27 logements sociaux, une crèche de 30 berceaux, une halte-garderie, un local associatif, deux commerces et une maison médicale) pour se mettre en conformité avec la loi sur l'eau, le promoteur a revu sa copie.

Après discussion avec le Syndicat de l'Yvette et la mairie, deux terrains communaux à proximité du site vont ainsi être réhabilités, à la charge du promoteur, pour permettre des extensions de crues. Une bonne nouvelle pour la mairie qui souhaitait repenser le cœur de ville autour de la rivière.

6 mois de chantier

Résultat, depuis fin octobre, et pour une période de 6 mois, le centre-bourg est en plein chantier. « Les travaux d'aménage-



Le centre-ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, notamment le parking du C3R et le jardin public, est en travaux depuis fin octobre, et ce pour une période de 6 mois.

ment du parking du complexe sportif des 3 Rivières, de la renaturation et l'aménagement du jardin public avec le remplacement de la passerelle de l'Yvette favoriseront

les usages et la protection du centre-ville du risque d'inondation », indique la mairie.

Objectif des travaux

Le parking du complexe spor-

tif va être agrandi (de 20 places) et modifié pour réduire l'artificialisation du sol. Des arbres seront plantés pour faire de l'ombre sur les places de stationnement. Des noues végétalisées permettront

LE QUOTIDIEN PENDANT LES CHANTIERS

Pendant cette période de travaux :

- La rue des Ecoles est fermée pour la circulation à l'exception des riverains.
- Le parking du C3R est indisponible.
- Le jardin public est inaccessible.
- Accès aux écoles, au centre de loisirs, à la halte-garderie, aux installations sportives ainsi qu'à la maison paroissiale : par un chemin piéton sécurisé et indépendant des flux des véhicules de chantier.
- Vélos : de nouveaux arceaux de vélos seront installés

pour accueillir 12 vélos supplémentaires.

- Trotinettes : la station C3R sera maintenue.
- Jeux d'enfants : pendant ces travaux, les enfants pourront profiter des autres aires de jeux, au parc de la Chouette, à la Guérierie ou encore au Lac de Beauséjour.
- Le stationnement : parking du stade en zone bleue 2h, parking du Prieuré en zone bleue 3h, parking des arcades du Prieuré, 30 min ou 1h30. Le stationnement à la journée est maintenu pour les abonnés.

de stocker temporairement l'eau de pluie qui s'infiltrera ensuite doucement dans le sol et des pavés à joints enherbés utilisés pour les places de parking, à l'instar du parking de l'Envol.

Quant au jardin public, « il est repensé pour permettre à l'Yvette de retrouver ses berges naturelles contri-

buant ainsi à la lutte contre les inondations. Une nouvelle aire de jeux et des bancs en bois fabriqués à partir d'essences locales et de matériaux naturels viendront s'intégrer dans le jardin public tout en respectant la nature », détaille la mairie.

M.V.

■ 1^{er} salon des vins & saveurs

Gastronomie. Le Lions club Vallée de Chevreuse organise son 1^{er} salon des vins & saveurs les samedi 12 et dimanche 13 novembre, à l'Espace Jean Racine, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. 25 exposants venus de toutes les régions de France proposeront leur production le samedi de 8h30 à 18h et le dimanche de 9h à 17h. Cette manifestation est organisée au profit du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune et de l'association Laurette Fugain qui œuvre contre les cancers du sang (www.laurettefugain.org). Venez nombreux à la rencontre de vignerons, cavistes, apiculteur, fromagers, traiteurs, chocolatier... pour découvrir de nouvelles saveurs et déguster leurs produits.



BONNELLES

Les adeptes de la force athlétique reprennent le chemin de la compétition

Lire en page 4

Le collectif des riverains toujours très remonté

Pour le collectif de riverains du projet Nacarat, les travaux actuels dans le centre-ville de Saint-Rémy ne passent pas.

« Une mise à disposition de deux terrains communaux pour un projet privé »

« Pour aider le promoteur à régulariser sa situation, la municipalité a mis à sa disposition le jardin public et le parking du C3R pour en faire des zones d'expansion de crues de l'Yvette. Depuis lundi 24 octobre, la destruction du jardin public, seul lieu de convivialité en ville, a commencé par 16 arbres abattus en bordure de l'Yvette. On veut nous faire croire que ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un projet cœur de ville autour de la renaturation de l'Yvette mais c'est faux ! Ces opérations de renaturation auraient dû se faire de toute façon, pour lutter contre les inondations déjà bien présentes avant le projet. Là, elles sont déviées de leur objectif premier et vont jusqu'à détruire le jardin public pour en faire une zone d'expansion des crues pour

le projet du promoteur », s'insurge Nathalie Idrissi, du collectif des riverains.

« Au départ, nous n'étions pas contre »

Un collectif qui s'est monté contre le projet cœur de ville en octobre 2021, quand les riverains ont appris que la préfecture portait opposition au projet en déclarant qu'il portait atteinte à la sécurité des biens et des personnes « en aggravant considérablement le risque d'inondation. Les riverains avaient 1 mètre d'eau dans leur maison en 2016, ils n'en veulent pas 2 ! », poursuit Nathalie Idrissi.

Et d'assurer : « Au départ, nous n'étions pas contre le projet, au contraire. D'ailleurs nous n'avions pas déposé de recours contre le permis de construire. Ce qui nous a alertés, c'est la décision de la préfecture. Aujourd'hui, on se bat pour éviter des drames à venir, pour sauver les biens et les personnes lors des futures inondations qui nécessai-

rement se produiront. En aucun cas, contrairement à ce que certains laissent entendre, on se bat pour éviter d'avoir un vis-à-vis. »

Et Eric Aynaud, le président de l'association Les amis de la vallée du Rhodon et de ses environs d'ajouter : « En plus, les solutions qui tentent d'être trouvées pour laisser le projet se faire en limitant le risque d'inondation ne concernent que l'Yvette ! En 2016 et 2018, ce n'est pas l'Yvette qui a inondé les habitations, c'est le Rhodon. Une rivière très active alimentée par les plaines agricoles et c'est elle qui traverse le programme immobilier en cours de réalisation. »

« Ils sont tous au courant de la situation »

Aujourd'hui, trois recours en excès de pouvoir ont été déposés au tribunal administratif contre la mairie et la préfecture ainsi qu'une plainte pénale devant les tribunaux correctionnels de Nanterre et

Versailles. « Les travaux ont commencé en août 2020, sans autorisation de la préfecture au titre de la loi sur l'eau sous couvert d'un arrêté de démarrage de chantier signé par la mairie. Par la suite, rien n'a été suspensif, les travaux ont continué et la première phase du chantier est en passe de s'achever... » regrette le collectif.

« Il faut encore se battre »

Alors aujourd'hui, il en appelle à un sursaut des services de l'État. « Et nous attendons aussi que nos élus agissent. Notre député, Jean-Noël Barrot, notre sénateur Michel Laugier, le président du Sénat, Gérard Larcher, ils sont tous au courant de la situation. »

Et si la justice venait à trancher en leur faveur, « il sera sans doute trop tard, la première phase sera terminée. Mais il faut encore se battre car il reste des solutions pour limiter les risques ! Notamment en repensant complètement le projet de la phase 2. »